

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 00062/97

N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	1

## ANALYSE ET REFERENCES :

- Constatation du passage d'un objet volant non identifié.

Nous soussigné : adjudant A L , commandant la brigade, en résidence à ,  
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation  
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Le quatorze février mil neuf cent quatre vingt dix sept, à dix sept  
heures, Nous trouvant à , au bureau de notre unité, nous recevons madame  
F M , âgée de 31 ans, secrétaire, demeurant au lieu-dit "  
commune de

Cette personne nous dit avoir été témoin d'un phénomène lumineux et  
physique inexplicable qui s'est produit le 04 février 1997 à 18H20. Le fait que ce  
phénomène soit évoqué par les médias a incité le témoin à nous contacter.

## I - RELATION DES FAITS

Aux jour et heure indiqués, madame F circulait sur le CD au niveau  
du lieu-dit " " commune de . Elle était seule à bord de  
son véhicule.

Elle a constaté la présence d'une sorte d'étoile filante, de couleur  
vert fluorescent, qui se déplaçait à vive allure dans le sens Nord Ouest - Sud  
Est. Cet objet a explosé trois fois successivement et à la troisième, un morceau  
de matière gris-blanc, un peu plus gros qu'une balle de tennis, a percuté  
l'angle supérieur droit du véhicule du témoin. Aucun dégât n'a été occasionné.

## II - MESURES PRISES

Nous recueillons le témoignage de mme F. (Pièce n° 2). Nous avons  
immédiatement procédé aux constatations sur le véhicule. Aucune trace de choc,  
aucune éraflure n'est visible sur la carrosserie.

Nous avons recherché le débris sur la portion de terrain considérée,  
sans résultat. Le fait qu'il n'y ait pas de trace sur le véhicule incite à  
penser que le bloc était composé de poussière et qu'il s'est désintégré.

Nous avons immédiatement informé téléphoniquement le SEBRA.

Nous avons rendu compte à notre commandant de compagnie par message n°  
23/M le 14/02/97.

L'enquêteur

1	M. le préfet	Date de clôture 31/03/1997	Transmis le : 11 AVR. 1997
1	Général, commandant la région aérienne,		par
2	Direction Gae de la Gie Nationale bureau défense opération, renseignements		le commandant de
1	Archives		

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 00062/97

01 2

III - CLOTURE

Le témoignage de mme F. M. n'est pas à mettre en doute.

Aucune autre personne ne s'est manifestée pour le même phénomène.

A , le trente-et-un mars mil neuf cent quatre vingt dix sept, à dix-huit heures trente.

L'enquêteur :

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Unité :

PROCES - VERBAL

BT

D'AUDITION DE TEMOIN

N° PIECE N° FEUILLE

C.U. - PV 00062/97

02 1

Nous soussigné : adjudant A L , OPJ, commandant la brigade, en résidence à

Vu les articles: 16, 17 à 19 et 75 à 78 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

F. M , 31 ans,

épouse F

née le à

demeurant

mariée, secrétaire, nationalité française,

qui déclare le quatorze février mil neuf cent quatre vingt dix sept à dix sept heures et seize minutes:"-----

"J'ai été témoin d'un phénomène lumineux qui s'est produit le mardi 04 février 1997 à 18H20 au lieu-dit " " commune de

Je circulais sur le CD à bord de mon véhicule Peugeot 405 n° dans le sens -----

Une sorte d'étoile filante de couleur verte a attiré mon regard en direction de (Nord-Ouest). C'était plus gros qu'une étoile filante, très lumineux, à la limite du vert fluo. La vitesse de déplacement était importante, du haut vers le bas, en oblique, dans le sens ". C'était loir de moi. Je ne peux pas évaluer la distance. Je n'ai pas vu cet objet toucher le sol.-----

Cet objet s'est désintégré successivement en trois fois et à la dernière il y a eu comme un feu d'artifice, toujours vert. Je ne peux pas évaluer le temps qui s'est écoulé entre la première et la dernière explosion. Je continuais à conduire. J'ai vu un morceau de matière couleur gris-blanc, comme une pierre, qui est venu sur moi à vive allure et qui a percuté mon véhicule au niveau de la jonction pare-brise / carrosserie, côté passager, en haut. Ce morceau n'était pas lisse ni uniforme. Il devait mesurer 15 cm de long sur 10 cm de large. C'était plus gros qu'une balle de tennis. Ca a fait du bruit. Je ne me suis pas arrêtée car j'ai été surprise. Je devais rouler à 60 ou 70 km/h.-----

Entre le moment où j'ai vu cet objet et celui de la projection, il s'est écoulé peut-être une minute. Par contre la dernière explosion et la projection ont été pratiquement simultanées.-----

Je suis rentrée chez moi et j'ai regardé ma voiture. Il n'y a aucune trace. C'est pour cela que je ne me suis pas manifestée immédiatement. Mes beaux-parents m'ont informé de ce que ce phénomène a été évoqué aux informations régionales de jeudi. C'est à ce moment là que j'ai décidé de prendre contact avec vous. Si des techniciens le demandent, je suis en mesure de leur indiquer l'endroit précis.-----

A , le quatorze février mil neuf cent quatre vingt dix sept, à dix-sept heures quarante-cinq.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'O.P.J.